

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 OCTOBRE 2026

Délibération n°2026.10.164.B

Marché de fourniture de sacs plastiques pour la collecte des déchets ménagers et assimilés: attribution de marché

LE TREIZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 07 octobre 2026

Secrétaire de Séance: François ELIE

Membres en exercice: **29**

Nombre de présents: **23**

Nombre de pouvoirs: **2**

Nombre d'excusés: **4**

Membres présents : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Thierry BOUILLEAU, Michel BUISSON, Jean-Christophe CARDAILLAC, Gérard DESAPHY, François ELIE, Maud FOURRIER, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK

Ont donné pouvoir : Stéphanie MARCHAND à Samantha LANDREAU, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

Excusé(s): Hélène GINGAST, François NEBOUT, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20261013-2026_10_164B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2026
Publication : 19/10/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.10.164.B**

Rapporteur : Monsieur ROCHETEAU

**MARCHE DE FOURNITURE DE SACS PLASTIQUES POUR LA COLLECTE DES
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES: ATTRIBUTION DE MARCHE**

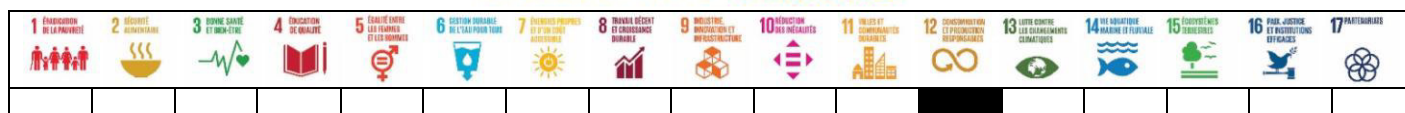
PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Enjeux : [10703 -1) SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET PRÉVENTION]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 12 : ETABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

Le marché de fourniture de sacs plastiques pour la collecte des déchets ménagers et assimilés arrive à échéance en décembre 2026. Il est donc nécessaire de relancer une procédure.

La forme du contrat est un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bons de commande sur la base des prix unitaires définis par le bordereau des prix.

En application du 2^{ème} alinéa de l'article R2162-4 du code de la commande publique, il ne comprend pas d'engagement minimum mais comprend un montant maximum de 560 000 € HT sur la durée totale du marché.

Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de quatre (4) ans.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) sous le n° 449940-2026 le 1^{er} juillet 2026 et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) sous le n° 26-64268 le 1^{er} juillet 2026.

La date limite de réception des offres était fixée au 30 juin 2026 à 17h00.

3 plis ont été reçus dans les conditions définies par l'avis d'appel public à la concurrence :

- SAS SEP BARBIER
- PTL
- TOUSSAC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20261013-2026_10_164B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2026
Publication : 19/10/2026

Le service déchets ménagers a présenté son analyse des offres en fonction des critères et sous critères pondérés annoncés dans le règlement de la consultation lors de la commission d'appel d'offres du 10 septembre 2026 présidée par Monsieur Calixte ROCHETEAU .

La CAO a décidé d'attribuer le marché à :

- La SAS SEP BARBIER sise à La Guide BP n°39 à Sainte Sigolène (43600) pour un montant issu du DQE de 58 237,60 € HT

Il appartient désormais au bureau communautaire, bénéficiaire de la délégation du conseil communautaire en matière de marchés publics, d'autoriser Monsieur Calixte ROCHETEAU, conseiller délégué, membre du bureau, à signer le marché avec la SAS SEP BARBIER sise à La Guide BP n°39 à Sainte Sigolène (43600) pour un montant issu du DQE de 58 237,60 € HT désignée comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse.

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Monsieur Calixte ROCHETEAU, conseiller délégué, membre du bureau en charge de l'achat responsable et durable à signer le marché pour la fourniture de sacs plastiques pour la collecte des déchets ménagers et assimilés avec la SAS SEP BARBIER sise à La Guide BP n°39 à Sainte Sigolène (43600).

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20261013-2026_10_164B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2026
Publication : 19/10/2026